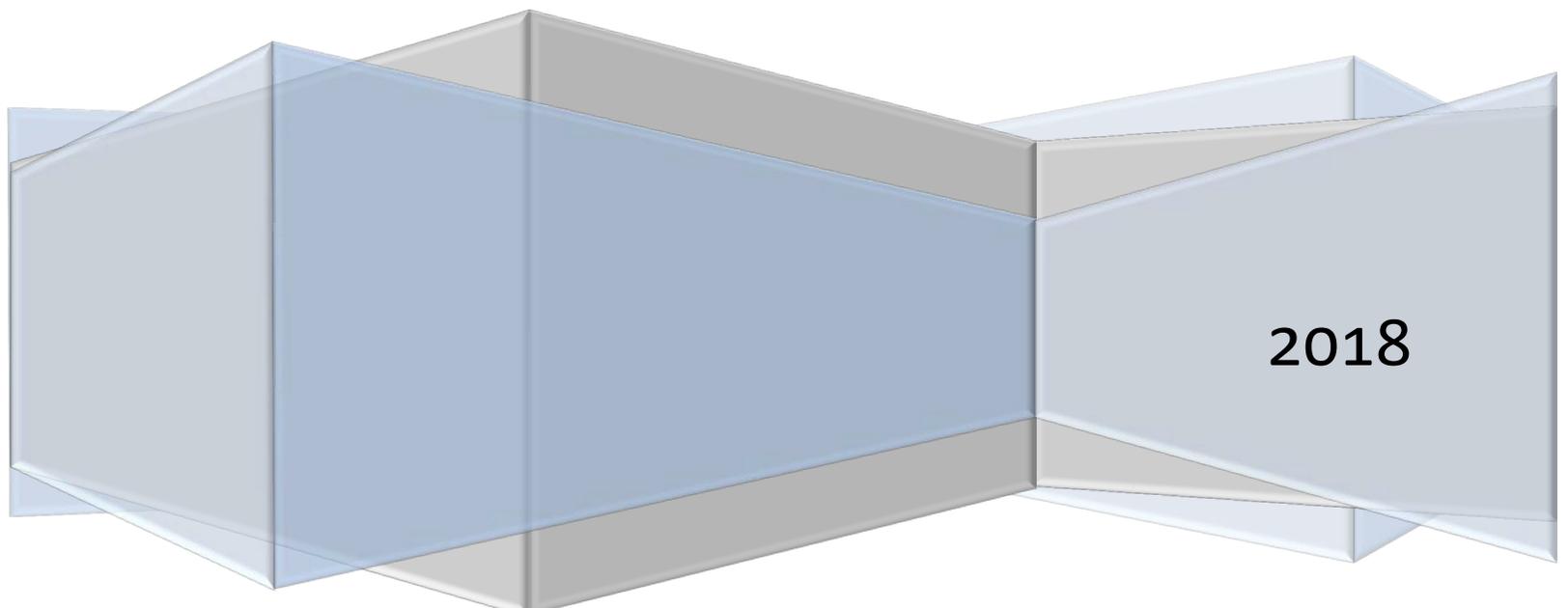




Compte rendu de la réunion en personne de la CMEZ

Les 6 et 7 novembre 2018

Promouvoir la collecte, l'analyse, la déclaration et la communication de renseignements



2018

Table des matières

1	Sommaire	2
2	Introduction et contexte	3
3	Activités récentes et projet pilote de bulletin de renseignements amélioré	3
3.1	Évaluation des signalements au fil du temps.....	3
3.2	Bulletin de renseignements amélioré – Prochaines étapes	4
4	Renseignement, analyse, rapports et communications	4
4.1	Échelle internationale	4
4.1.1	Résultats des discussions sur les rapports et l’analyse.....	5
4.1.2	Résultats des discussions sur la participation et les communications	6
4.2	Échelle nationale.....	8
4.2.1	Pourquoi avons-nous besoin d’un système d’alerte précoce et quels éléments sont nécessaires pour permettre la diffusion d’une alerte précoce?.....	8
4.2.2	Résultats des discussions sur les rapports et l’analyse.....	14
4.2.3	Résultats des discussions sur la participation et les communications	16
5	Définir les prochaines étapes du développement du réseau national.....	18
6	Durabilité	19
	Annexe 1 : Ordre du jour de la réunion	0
	Annexe 2 : Délégués à la réunion	0
	Annexe 3 : Mesures de suivi	0

1 Sommaire

La communauté des maladies émergentes et zoonotiques (CMEZ) a connu une croissance spectaculaire depuis sa création en tant que projet en 2013. La communauté comprend maintenant un large éventail de professionnels de la santé animale, de la santé publique et de la santé environnementale dans l'industrie, les universités et les gouvernements à tous les niveaux.

Lors de cette réunion en face à face de la communauté, les processus utilisés pour l'alerte précoce internationale ont été évalués et des mesures pour améliorer leur efficacité et leur efficacité ont été identifiées. Il est nécessaire de clarifier et de formaliser les procédures opérationnelles. Le bulletin de renseignements hebdomadaire continuera d'être produit, accompagné de profils de risque, au besoin, et l'utilisation d'évaluations rapides des risques et d'analyses des voies d'exposition sera explorée.

Les membres de la communauté ont amorcé une discussion portant sur la création d'un réseau national de confiance permettant d'émettre des alertes précoces en cas de maladies émergentes et zoonotiques. L'accent initial mis sur les raisons pour lesquelles un système d'alerte précoce était nécessaire a permis de bien comprendre la voie que nous devons suivre.

L'alerte précoce est nécessaire pour permettre une responsabilisation partagée de tous les partenaires dans la prévention de la maladie et son traitement rapide lorsqu'elle survient. Lorsque tous les partenaires sont alertés rapidement en cas de survenance de maladie, cela permet de prendre des mesures telles que la mise en œuvre de mesures de biosécurité renforcées, l'arrêt volontaire des déplacements d'animaux et le suivi des voies d'introduction entre provinces. L'alerte précoce peut conduire à de meilleures décisions de gestion à la ferme, à la protection de la sécurité sanitaire des aliments et au soutien de l'accès au marché.

Le système d'alerte précoce Une santé de l'avenir comprendra des professionnels de la santé des animaux et des humains, ainsi que de l'environnement, occupant divers postes dans le système, ainsi qu'un processus de notification pouvant les joindre (p. ex., notification aux médecins des salles d'urgence pour les aviser d'événements comme la grippe A dans les troupeaux de volaille, pour sensibiliser leur collectivité à ces résultats). Le fondement de l'alerte précoce est la constitution de la communauté, avec des relations établies et entretenues en « temps de paix », de sorte que nous ayons la confiance nécessaire pour nous soutenir mutuellement en « temps de guerre ».

Ces discussions ont permis de définir les prochaines étapes de la mise en œuvre du réseau national de confiance et d'élaborer un projet pilote comportant la simulation d'un système d'alerte.

2 Introduction et contexte

L'historique de notre développement communautaire a été passé en revue en fonction des échéanciers des deux dernières années, ainsi que des mises à jour sur les événements marquants et les réussites depuis le début du présent exercice financier.

Une démonstration de la technologie d'intégration de connaissances à l'aide de renseignements Web (ICRW) a été faite, y compris une démonstration de l'application de téléphonie cellulaire « *CNPHI on the go* » [RCRSP mobile].

Vous trouverez des présentations (en anglais) sur nos [événements marquants](#) (en anglais) et l'actuelle [composition de la communauté](#) (en anglais) dans le Centre de collaboration de la CMEZ.

3 Activités récentes et projet pilote de bulletin de renseignements amélioré

3.1 Évaluation des signalements au fil du temps

Au cours de cette séance, les participants ont examiné les cotes de pertinence des signalements effectués au fil du temps pour deux nouveaux événements en cours : la peste porcine africaine en Chine et une souche virulente de la maladie de Newcastle en Californie. L'examen des évaluations au fil du temps a démontré que les personnes fournissent des cotes fondées sur des renseignements précis transmis dans le cadre de chaque signalement ou article et non sur l'événement dans son ensemble. La question de la fatigue des évaluateurs ne semble pas s'appliquer aux exemples choisis, car aucune tendance à la baisse des cotes de pertinence n'a été observée.

Par la suite, un exercice d'évaluation a été mené, dans le cadre duquel on a demandé aux participants d'évaluer deux signalements de maladie de Newcastle virulente. Le premier signalement correspondait à la première apparition de la maladie de Newcastle en Californie et le second constituait un suivi d'autres cas dans la même région. L'exercice d'évaluation a mis en lumière la nécessité de fournir des commentaires au sein du système, car les participants ont fourni des cotes de pertinence variables en fonction des renseignements supplémentaires en leur possession au sujet du travail.

À la suite de la séance, il a été déterminé que la CMEZ doit explorer différentes façons de faciliter la formulation de commentaires dans le cadre de la technologie d'ICRW. Ce faisant, nous pouvons commencer à recueillir des renseignements contextuels supplémentaires sur les événements et effectuer un examen complet de leur pertinence. Enfin, l'outil d'évaluation de la pertinence lui-même doit être mis à jour, car il utilise le terme « événement » et non « signalement ».

Mesures de suivi : Discussions sur les bulletins et l'analyse à l'échelle nationale
a. Mettre à jour l'outil d'évaluation de la pertinence pour utiliser le terme « signalement » au lieu du terme « événement ».
b. Examiner les options permettant de faciliter la formulation de commentaires dans le cadre de la technologie d'ICRW.

3.2 Bulletin de renseignements amélioré – Prochaines étapes

Un bulletin de renseignements amélioré mis à jour, lequel tient compte des commentaires reçus au cours de la téléconférence mensuelle du mois d'octobre, a été remis aux participants au cours de la séance. Trois options de sommaire différentes ont été créées et ont fait l'objet d'un vote. Bien que la majorité des participants aient préféré l'option 2 (laquelle comprenait les événements avec les cotes les plus élevées de la semaine, classés dans les catégories nouveaux événements ou événements en cours, ainsi que leur description, leur lien, leur cote moyenne et le nombre d'évaluateurs), d'autres souhaitaient recevoir un sommaire complet de l'événement, ainsi que des renseignements de nature géographique. Aucun consensus n'a été atteint et des options de sommaires supplémentaires doivent être créées et examinées.

Deux besoins différents en matière de bulletins ont été exprimés par les participants, le premier consistait en l'envoi d'un signal d'alarme aux membres par la CMEZ, tandis que le second consistait en l'évaluation des risques liés à l'événement par la CMEZ. Une discussion sur l'utilisation optimale des statistiques descriptives a également eu lieu. La pertinence de la moyenne pour déterminer la cote finale de pertinence a également été examinée. Les participants ont suggéré d'inclure d'autres statistiques descriptives, en plus de la moyenne, afin de fournir une interprétation exhaustive de la cote attribuée à l'événement. Il s'agit notamment d'autres mesures de la tendance centrale (médiane, mode), de mesures de la variation (intervalle, écart-type) et de représentations graphiques (diagrammes de distribution des histogrammes, diagrammes de dispersion). Le Groupe de travail sur les rapports et l'analyse se penchera sur ces suggestions et examinera les façons de les inclure.

Mesures de suivi : Discussions sur les bulletins et l'analyse à l'échelle nationale

- a. Le Groupe de travail sur les rapports et l'analyse doit examiner la rétroaction sur le contenu à inclure dans les rapports et prendre une décision sur la production des rapports.

4 Renseignement, analyse, rapports et communications

4.1 Échelle internationale

La séance a débuté par une présentation sur le [renseignement, l'analyse et le signalement à l'échelle internationale](#) (en anglais) laquelle décrivait les processus actuels et menait à des discussions en petits groupes.

On a demandé aux participants à la réunion de déterminer lesquels des processus fonctionnaient, ce qui pourrait être mieux fait, ce que l'on devrait cesser de faire et ce que l'on devrait commencer à faire.

4.1.1 Résultats des discussions sur les rapports et l'analyse

Les processus fonctionnent-ils et quels éléments pourraient être améliorés?

Les processus de la CMEZ en matière de renseignement international se sont considérablement développés au cours des six derniers mois, grâce à la mise en œuvre d'un projet pilote pour un bulletin de renseignements hebdomadaire amélioré et l'élaboration de nouveaux rapports tels le [profil de risque lié à la SADS-CoV](#) et les [bulletins de renseignements sur la peste porcine africaine](#) (en anglais).

Bien que les processus fonctionnent bien actuellement et que les produits sont appréciés par la communauté, les déclencheurs de la mise en œuvre des mesures ne sont pas clairs. Quelques-uns des membres de l'équipe principale et du groupe de travail sur les rapports et l'analyse se penchent sur les processus permettant de passer d'un signalement dans l'ICRW, à une demande par sondeur PING ou à la production d'un bulletin.

La discussion portait entre autres sur un processus de base suivant l'envoi d'une demande par sondeur PING. Nous devons définir les déclencheurs avec soin, puisqu'une demande visant à établir si d'autres renseignements sont nécessaires recevra toujours une réponse affirmative, et nous ne pourrions pas toujours en fournir plus.

1. Ne rien faire.
2. Poursuivre l'analyse.
3. Demander aux membres de la communauté de mettre en commun les renseignements en leur possession concernant la situation.
4. Si aucun d'entre eux ne possède de renseignements, organiser un webinaire et inviter des experts à transmettre leurs connaissances.
5. Identifier les seuils pour chaque mesure.

Les membres du groupe estiment que le processus doit être officialisé. Les objectifs de chaque bulletin ou activité doivent être clarifiés et les éléments déclencheurs de leur mise en œuvre doivent être définis.

Que devons-nous cesser de faire?

Rien ne doit cesser; toutes les activités en cours sont perçues comme ayant de la valeur.

Que devrions-nous commencer à faire?

L'analyse des voies d'exposition est jugée être une option valable sur laquelle le groupe de travail sur les rapports et l'analyse devrait se pencher.

Définition proposée pour l'analyse des voies d'exposition aux risques et aux dangers : Examen des diverses voies d'entrée d'un danger au Canada et de l'exposition de la population d'intérêt. Pour chaque voie, une description est fournie et suivie d'un examen des mesures d'atténuation actuellement en place, puis de l'identification des lacunes. Il peut

s'agir d'évaluations effectuées par des experts des voies d'exposition, en fonction des critères suivants : les voies les plus préoccupantes, celles qui se prêtent le mieux à des recherches plus poussées ou à d'autres fins, selon les besoins des gestionnaires de risques. La meilleure façon de compléter ce processus est de faire appel à une équipe multidisciplinaire composée d'experts en la matière, d'analystes de risques et de gestionnaires de risques.

Mesures de suivi : Discussions sur les bulletins et l'analyse à l'échelle nationale
a. Poursuivre toutes les activités en cours et maintenir tous les produits actuels (p. ex., évaluation des signalements d'ICRW, des demandes par sondeur PING, réunions de détermination de la portée des incidences, document de profil de risque, évaluation rapide des risques).
b. Documenter les déclencheurs pour chaque activité ou produit.
c. Envisager l'ajout d'un produit supplémentaire : une analyse de la voie d'exposition aux risques et aux dangers.

4.1.2 Résultats des discussions sur la participation et les communications

Les processus fonctionnent-ils et que peut-on améliorer?

Les processus fonctionnent, en particulier l'envoi de demandes par sondeur PING fonctionne bien pour obtenir la rétroaction des membres de la communauté, et nous ne voudrions pas en abuser. Si les membres veulent utiliser des demandes PING pour obtenir des commentaires sur leur travail, ils doivent en faire la demande à l'équipe principale, et des liens PING supplémentaires seront ajoutés au courriel hebdomadaire de demandes PING.

Les appels mensuels fonctionnent et doivent être maintenus au calendrier à titre d'invitation régulière, mais nous devrions envisager de séparer les discussions portant sur la gestion par la communauté et les discussions sur les maladies émergentes. Soit consacrer la moitié de la réunion à la gestion et l'autre moitié à la maladie, soit prévoir les deux types de réunions en alternance.

Les webinaires servent à diffuser de l'information, et compte tenu du nombre d'utilisateurs en ligne, ces webinaires ne devraient pas être réputés constituer des discussions multidisciplinaires. La CMEZ ne devrait pas fournir le savoir, mais plutôt compter sur des experts à l'interne et à l'externe de la communauté pour fournir le contenu des webinaires.

Que devrions-nous cesser de faire?

Rien ne doit cesser, toutes les activités en cours sont nécessaires.

Que devrions-nous commencer à faire?

Il est nécessaire de mieux comprendre le savoir qui existe au sein de la communauté afin de pouvoir faire appel à un groupe de personnes lorsqu'un problème survient et d'ainsi accéder à un vaste bassin de connaissances et commencer à trouver le savoir au sein du réseau.

Nous devons acquérir une compréhension de la communauté et des relations établies entre ses membres et leurs organisations. Une analyse de réseau serait la bienvenue, mais nous avons besoin de ressources supplémentaires pour la réaliser. Nous devons identifier les lacunes dans les réseaux internes de la communauté et nous assurer d'une bonne couverture de toutes les disciplines, tous les produits et toutes les régions géographiques.

Il incombe à chaque membre de la communauté de faire passer le message sur tout ce que fait la CMEZ pour maximiser nos connexions à l'échelle nationale. Pour ce faire, nous avons besoin d'un document d'une page pour expliquer les activités qu'exerce aujourd'hui la CMEZ, car le feuillet existant n'est plus d'actualité. Il s'agit de produire un document d'une page qui explique les activités exercées au sein de la communauté CMEZ, ainsi qu'un document d'une page présentant des études de cas ou des cas vécus de réussite qui démontrent la valeur des services que nous offrons.

L'appui de la haute direction de toutes les organisations est également nécessaire pour s'engager à mettre en commun l'information et à prendre une longueur d'avance, p. ex., des renseignements sur la peste porcine africaine, la prochaine maladie à déclaration obligatoire provinciale importante ou un enjeu important pour l'industrie dans le cadre duquel une perspective multidisciplinaire nationale est nécessaire.

Nous devons commencer à voir en la CMEZ un facilitateur de l'alerte précoce, car les alertes précoces ne proviennent pas de l'interne, mais plutôt du personnel sur le terrain. Parfois, la CMEZ devra réunir un groupe de discussion composé d'experts, dont les recommandations seront transmises à l'organisation d'appui.

Il est nécessaire de prévoir un mécanisme permettant de transmettre les rapports à un seul endroit, à partir duquel ils seront ensuite diffusés (ce mécanisme est beaucoup plus large que celui de la CMEZ et s'applique aux signalements à l'échelle nationale).

MESURES DE SUIVI

Mesures de suivi : Discussions sur les bulletins et l'analyse à l'échelle nationale
a. Modifier les appels mensuels pour mettre l'accent sur la gestion et sur la maladie, alternativement d'un mois à l'autre.
b. Modifier la description des webinaires afin d'éliminer toute mention de « discussions multidisciplinaires » des renseignements.
c. S'assurer que les membres sont au courant qu'ils peuvent envoyer des questions PING à Zana à des fins d'inclusion dans le courriel PING hebdomadaire.
d. Continuer à travailler à l'analyse du réseau de nos membres pour nous assurer que nous avons une bonne idée de qui fait partie de la communauté et de ce qu'ils font. Il serait

également nécessaire de sensibiliser ses membres aux lacunes qui existent en matière de savoir.
e. Créer des documents d'une page : i. La valeur qu'ajoute la CMEZ dans l'ensemble ii. Quel rôle joue la CMEZ?
f. Solliciter l'appui de la haute direction des organisations partenaires pour permettre à la CMEZ de faciliter l'alerte précoce au sein des gouvernements et de l'industrie, tout comme cela a été fait dans les cas de la peste porcine africaine et de la tique asiatique à longues cornes. Permettre aux responsables de faire connaître leurs problèmes afin de mettre les membres au courant de la situation et des mesures qui ont été prises.

4.2 Échelle nationale

4.2.1 Pourquoi avons-nous besoin d'un système d'alerte précoce et quels éléments sont nécessaires pour permettre la diffusion d'une alerte précoce?

La session a débuté par une [brève présentation](#) (en anglais) sur l'alerte précoce au sein de la CMEZ.

La discussion sur les raisons pour lesquelles nous avons besoin d'un système d'alerte précoce comportait de nombreux types de renseignements qui ont été ventilés en plusieurs rubriques.

- i) Pourquoi avons-nous besoin d'alertes précoces?
- ii) Pourquoi avons-nous besoin de la CMEZ?
- iii) Pourquoi avons-nous besoin d'un réseau national de confiance?
- iv) Quels éléments sont nécessaires pour permettre la diffusion d'une alerte précoce?
- v) Comment parvenir à mettre en œuvre l'alerte précoce?
- vi) Quels sont les obstacles à l'alerte précoce?

Pourquoi avons-nous besoin d'alertes précoces?

L'alerte précoce permet la prévention et l'intervention rapide.

- L'industrie a été touchée par de nombreuses maladies et les producteurs doivent se concentrer davantage sur la santé pour obtenir de meilleurs résultats économiques. Par exemple, lorsque la DEP a été découverte aux États-Unis, des préparatifs ont été amorcés au Québec et en Ontario. Des stratégies de prévention et d'intervention ont été élaborées, tandis que la biosécurité a été renforcée. Lorsque la DEP a finalement frappé, elle a été gérée rapidement et efficacement. Et grâce aux préparatifs, les pertes ont été considérablement réduites.

L'alerte précoce accorde un meilleur délai aux provinces pour transmettre l'information à ceux qui en ont besoin.

- Cela permet de se préparer et d'intervenir rapidement, dans l'espoir d'empêcher la maladie de survenir.

L'alerte précoce permet à l'industrie de prendre des mesures.

- Sensibiliser les producteurs aux menaces émergentes et les renseigner à leur sujet ne se fait pas du jour au lendemain. Nous devons faire en sorte que les vétérinaires s'accordent avec les producteurs pour permettre la prévention et la préparation au niveau local, tout comme nous devons adopter une stratégie de communication efficace pour expliquer les conséquences de l'introduction de toute maladie.
- Donner une alerte précoce aux vétérinaires leur accorde le temps voulu pour se connecter et se préparer, ainsi que pour établir des relations.

L'alerte précoce permet de prendre de meilleures décisions de gestion à la ferme, de protéger la salubrité des aliments et de favoriser l'accès au marché.

- Les enjeux qui doivent faire l'objet d'un suivi sur le plan des changements comprennent ceux qui ont une incidence sur la salubrité des aliments et l'accès au marché et, pour certaines maladies, la diffusion d'une alerte précoce pour signaler des changements à la morbidité prévalente (même au sein d'un même troupeau) est essentielle à une meilleure gestion.

L'alerte précoce permet d'améliorer la biosécurité et de prendre des mesures.

- Disposer du temps nécessaire pour bien comprendre les voies d'exposition et d'introduction potentielles permet de rehausser la capacité à renforcer la biosécurité et à prendre d'autres mesures préventives.
- L'alerte précoce permet la prévention et la préparation : plus vite nous prenons connaissance des menaces, plus vite nous pouvons intervenir.
- L'alerte précoce peut servir d'élément déclencheur pour mettre en œuvre différents niveaux de biosécurité à la ferme. En Colombie-Britannique, trois niveaux de biosécurité sont utilisés pour la volaille et lesdits niveaux varient en fonction du nombre de cas signalés dans une population d'oiseaux sauvages ou dans une autre province ou territoire de compétence. Le gouvernement et l'industrie prennent la décision ensemble quand les niveaux fluctuent.

L'alerte précoce conduit à des résultats plus positifs et à l'atténuation des résultats négatifs.

- Posséder davantage de renseignements se traduit par des décisions plus réfléchies. Si nous sommes pressés, nous pouvons difficilement soupeser suffisamment toutes les retombées.

Un système d'alerte précoce est nécessaire pour assurer la viabilité économique.

- Le manque actuel de renseignements, et ce, même sur les maladies qui réduisent la production, est problématique, sans compter que cette situation nuit à la détection de changements sur les plans de la prévalence et de l'incidence des maladies existantes.

L'alerte précoce au sujet des maladies de la faune est nécessaire pour protéger les producteurs et la santé humaine.

- En raison du chevauchement des territoires de compétence, il est très difficile de prendre des mesures, et même si un abattage intégral est effectué à la ferme, les hôtes sensibles sont toujours présents dans l'environnement et aucune mesure n'est prise pour les contrôler, ce qui est un point faible du Canada.

L'alerte précoce nous permet d'être moins réactionnaires et mieux préparés.

- Nous devons nous efforcer de repousser ces mesures plus loin en amont, car si l'on attend un diagnostic, il arrive souvent trop tard. Les conversations doivent se poursuivre dans la communauté afin que nous puissions avoir l'assurance que notre système fonctionne et que nous savons tous à qui nous adresser lorsque la situation évolue.

L'alerte précoce en cas de maladies animales émergentes (p. ex., l'influenza aviaire hautement pathogène – IAHP) est nécessaire afin de permettre aux médecins des salles d'urgence et des soins intensifs de prendre des décisions éclairées.

- Certaines alertes existent, mais elles ne sont pas transmises aux médecins de première ligne.
- Il est nécessaire d'identifier les conditions zoonotiques qui sont pertinentes ou importantes et qui devraient figurer dans les alertes.

Quels éléments sont nécessaires à la mise en œuvre de l'alerte précoce?

Systèmes de surveillance existants

- Il est impossible de mettre en place un système d'alerte précoce au niveau national sans la mise en place préalable de systèmes de surveillance de base, capables de détecter les changements dans la prévalence et l'incidence des maladies existantes. Si nous ne sommes pas avertis à l'avance de l'arrivée d'une nouvelle maladie, le système national ne la signalera que lorsqu'il sera trop tard. Dans certains secteurs, le manque de renseignements, et ce, même sur les maladies qui réduisent la production, est problématique, sans compter que les renseignements de base sont nécessaires à la viabilité économique.
- Dans certains secteurs, nous avons encore besoin d'une surveillance de base et les notifications nationales sont déjà trop tardives. Si nous ne sommes pas avertis à l'avance de l'arrivée d'une nouvelle maladie, le système national ne la signalera que lorsqu'il sera trop tard.

Déclencheurs autres que les diagnostics

- Nous devons cesser de nous concentrer sur les agents pathogènes et commencer à nous concentrer sur le système lui-même et sur la force de nos relations. Nous avons besoin de déclencheurs pour prendre d'autres mesures que le diagnostic de maladies, par

exemple, dans le domaine de la faune, des signalements d'animaux morts sont suffisants.

Réseaux interconnectés de personnes

- Pour mettre en place un système national qui fonctionne réellement, les membres de la communauté doivent dialoguer ouvertement ensemble et se faire confiance. En Colombie-Britannique par exemple, des protocoles préétablis pour la grippe aviaire et d'autres maladies sont en place et la collectivité sait non seulement à quoi s'attendre en cas de diagnostic, mais également quelles mesures seront prises. L'aspect communautaire apaise les craintes et les gens peuvent se parler ouvertement.
- Nous devons être en contact avec les laboratoires et les vétérinaires privés. De nombreux signalements d'alerte précoces se présentent lors d'examens post mortem et dans les cliniques vétérinaires privées.
- Nous devons resserrer les liens avec le domaine de la santé publique, et les silos de renseignements au sein de la santé publique doivent être décloisonnés, tout comme, par exemple, la paralysie flasque aiguë doit être mieux comprise dans tous les secteurs. La communauté nous permet de prévoir des réunions franches afin de discuter d'enjeux particuliers pour lesquels rien n'a été prévu.
- Il y a toujours un délai d'exécution lorsque des enjeux pertinents sont abordés. La connexion sensibilise les gens et nous devons être en mesure de nous connecter au niveau communautaire pour être efficaces.

Une prise de conscience des lacunes

- Nous devons savoir où se trouvent les lacunes dans la communauté et quelles personnes pourraient détenir des renseignements et être disposées à les faire connaître.

POURQUOI avons-nous besoin d'un réseau national de confiance?

Bénéficiaire de l'expérience de chacun.

- Les réseaux appuient la prise de décisions et peuvent se soutenir mutuellement dans l'ensemble du pays sur diverses questions, par exemple, comment se débarrasser d'une carcasse atteinte d'une certaine maladie survenue pour la première fois dans une nouvelle province.

Permettre la prise de décisions fondées sur des données probantes.

- On nous pose souvent des questions pour lesquelles les réponses ne sont pas facilement disponibles. Le fait de pouvoir sonder l'ensemble de la communauté pour obtenir des réponses nous renseigne sur l'épidémiologie, ainsi que sur les risques et, par conséquent, a une incidence sur les décisions qui sont prises.

- Dans de nombreux cas, nous ne savons même pas quelles questions doivent être posées. Dans un premier temps, nous pouvons fournir une plateforme par l'entremise de laquelle les gens peuvent se réunir et déterminer quelles questions doivent être posées. Cela nous aidera à déterminer lesquelles de ces personnes sont les mieux placées pour répondre aux questions.

Utiliser les synergies et les compétences partout dans le pays afin de combler les lacunes et trouver des réponses.

- On nous demande régulièrement ce que nous savons sur des situations de maladie spécifiques et nous ne pouvons répondre que dans la moitié des cas. Avec une circulation accrue de l'information, nous pourrions communiquer avec les intervenants sur le terrain qui possèdent les éléments d'information nécessaires pour combler les lacunes. Nous avons besoin d'un réseau national de confiance pour combler les lacunes et répondre aux questions restées sans réponse.

POURQUOI avons-nous besoin de la CMEZ?

Il existe une lacune dans le réseautage multidisciplinaire et la mise en commun de l'information entre les secteurs de production, et la CMEZ comble cette lacune.

- Nous avons des mandats limités et avons besoin d'une tribune pour entretenir des conversations élargies. Il est rare de pouvoir s'entretenir en même temps avec des collègues des secteurs de la faune, de la santé publique et de la santé animale. La CMEZ nous offre un outil susceptible d'aider à diffuser l'information et de favoriser la collaboration. Nous avons encore des silos à décroquer.

Permettre la préparation grâce au maintien de réseaux solides en temps de paix.

- La CMEZ est la première étape de la création d'une plateforme de mise en commun de renseignements qui s'avèrent importants en cas d'épidémie – pour une véritable alerte précoce/préparation.
- La communauté en soi est distincte de l'alerte précoce et il est plus difficile d'en assurer la cohésion en temps de paix qu'en temps de guerre.

Aider les vétérinaires du secteur privé, de l'industrie et des gouvernements à sensibiliser davantage les gens aux conséquences des nouveaux enjeux.

- La CMEZ peut être utile lorsqu'il s'agit d'examiner des produits. Parfois, l'image des vétérinaires gouvernementaux auprès des producteurs n'est pas reluisante et le personnel susceptible de jouer un rôle positif et approachable fait défaut au sein du gouvernement. La CMEZ pourrait commencer à combler cette lacune sur le plan d'une source d'information non menaçante. Lorsque la maladie se profile à l'horizon, il y a un manque d'intervenants susceptibles d'intervenir tôt et d'informer la communauté de ce qui risque de se produire.

Faciliter la mise en commun d'information sur les enjeux émergents.

- La CMEZ est un outil conçu pour aider à diffuser l'information au niveau provincial et favoriser la collaboration. Il reste encore des silos à décroquer, mais notre aspect multidisciplinaire est l'une de nos grandes forces.

Quels sont les obstacles à l'alerte précoce?

- Omettre de divulguer des renseignements liés à l'alerte précoce par crainte d'être tenu responsable et d'en subir des conséquences (inacceptable).
- Dans certaines industries, les données sont présentes, mais il est difficile de les rassembler à des fins d'alerte précoce.
- Le défi que pose l'information publique automatisée, c'est qu'il ne peut s'agir d'alerte dite précoce si les renseignements sont déjà connus du public et cette façon de faire ne nous permettra jamais d'être capables d'intervenir en temps opportun.
- La CMEZ offre une valeur ajoutée à l'industrie, mais ce n'est pas nécessairement ce que les provinces recherchent. Ses alertes ne seront jamais aussi hâtives qu'on le souhaite ou que la situation l'exige.
- Peu importe à quel point vous êtes préparés, vous serez quand même parfois pris par surprise, comme dans le cas de la grippe porcine qui n'est pas à signalement ou à déclaration obligatoire, et pour laquelle aucune juridiction claire n'a été définie.
- Dans un effort pour fournir une alerte précoce, le système peut émettre un certain nombre de faux signalements positifs qui, avec le temps, risquent de devenir redondants s'ils sont perçus comme de fausses alertes.

COMMENT parvenir à diffuser une alerte précoce?

Créer un système d'alerte pour les problèmes émergents.

- Des alertes plus précoces sont nécessaires lorsque de nouveaux problèmes surviennent. Les bulletins actuels datent d'entre un à huit jours et un meilleur système auquel transmettre les signalements, en plus de l'ICRW, est nécessaire.

Nous ne pouvons y parvenir sans l'appui des cadres supérieurs de l'industrie et des gouvernements.

- Ce sont les autorités qui décident de ce qui est important et nous avons besoin de renseignements sur l'alerte précoce pour obtenir les ressources nécessaires à l'élaboration du système. Il est mieux de placer le matériel nécessaire à la mise en oeuvre du système entre différentes mains (industrie/universités/gouvernements municipaux/provinciaux/fédéraux). Une stratégie de communication est nécessaire pour « faire passer le message dans l'esprit des gens qui comptent le plus ».

- Les provinces discutent avec l'industrie et les producteurs, mais elles souhaitent également coordonner leurs efforts à ceux des autres provinces et du gouvernement fédéral. Il est nécessaire d'effectuer un travail proactif, mais le temps ne s'y prête jamais. Nous avons besoin de l'appui des échelons supérieurs pour passer à l'action, en l'utilisant pour obtenir le soutien dont nous avons besoin pour accomplir notre travail.

Apporter une valeur ajoutée grâce à notre travail et renforcer l'image de marque de la CMEZ.

- Le niveau provincial est plus près des producteurs que le niveau fédéral. Nous devons rehausser davantage le profil de la CMEZ, car l'organisation est éloignée du terrain, des vétérinaires et des producteurs, mais elle peut aider à bâtir la marque en produisant des renseignements concrets.

Faire preuve d'ouverture et de transparence pour permettre à tous les partenaires d'être proactifs, de s'engager dans la diffusion des connaissances au lieu de l'échange.

- La CMEZ doit s'orienter vers la nouvelle approche au même titre qu'un gouvernement ouvert. Un portail gouvernemental ouvert attirera des sources de renseignements plus formelles permettant de réussir à diffuser une véritable alerte précoce. La CMEZ peut également examiner les renseignements de source libre obtenus des gouvernements pour les inclure dans les analyses.
- Pour habiliter tous les partenaires, nous devons permettre la transmission du savoir, car tous et chacun doivent connaître tous les détails de la situation, comme dans le cas des animaux sauvages qui sont des aliments et qui, lorsqu'atteints de la tuberculose, deviennent un problème de salubrité alimentaire, puisque la TB peut être transmise au bétail domestique. À qui incombe la responsabilité?

Trouver les lacunes et les combler.

- On constate que des lacunes en matière de représentants du Nord existent au sein de la communauté. On trouve des spécialistes de la faune dans le Nord, mais ces derniers ne disposent que de ressources limitées et éprouvent des difficultés logistiques sur le plan de l'envoi des échantillons dans le Sud. Nous avons besoin d'une représentation des organismes de réglementation de la faune et d'un lien avec la Stratégie nationale sur les maladies des espèces sauvages du Canada.

4.2.2 Résultats des discussions sur les rapports et l'analyse

[Une brève présentation de diapositives](#) (en anglais) a précédé le début des discussions au sujet des séances en petits groupes.

Quels sont les obstacles à la mise en commun des renseignements? LA CRAINTE.

- Manque de confiance
- Sensibilité aux réalités politiques

- La crainte d'un impact négatif ou d'une perception négative peut bloquer la communication de renseignements d'alerte précoce. Nous devons éduquer nos patrons!
- Conséquences commerciales (réelles ou perçues)
- Directives de la hiérarchie, mais uniquement des messages préparés et contrôlés
- La culture et les gens, faire comme nous l'avons toujours fait
- Fuites dans les médias
- Le temps, les priorités et les contraintes (parfois, c'est tout simplement une question de manque de temps)
- Arrogance et égocentrisme, qui font en sorte que les besoins d'autrui sont négligés
- L'industrie peut être tout aussi réticente à divulguer des renseignements que le gouvernement, surtout si lesdits renseignements doivent être communiqués au gouvernement fédéral.
- Dans les secteurs dépourvus de systèmes de surveillance fonctionnels, il se pourrait qu'il n'y ait pas de renseignements à communiquer.
- Pourrait découler du sentiment de puissance attribuable à la possession de renseignements.
- Les silos empêchent la mise en commun des renseignements.

Quelles solutions permettraient la mise en commun des renseignements?

- Confier une partie de la responsabilité à l'extérieur du gouvernement.
- Un organisme « Santé animale canadienne » pourrait être une solution.
- S'assurer que l'industrie participe aux centres d'opérations d'urgence (comme c'est le cas actuellement avec la PPA).
- Mettre en commun les renseignements (p. ex., évaluations des risques, définitions de cas) et se partager la responsabilité pour leur préparation, car omettre de les divulguer mine la confiance.

Qu'est-ce qu'un signalement national et de quelle façon pouvons-nous gérer les différentes perceptions de la menace attribuables à la situation géographique? En quoi le signalement est-il différent d'un signalement international?

- La source sera différente.
- Il est plus important d'intervenir en temps opportun (habituellement).
- Le besoin de confiance est plus important.
- Il est nécessaire de réévaluer la définition de l'expression « émergente ».
- Informer les membres de la CMEZ lorsque des cas « soupçonnés » sont détectés, notamment dans les réseaux de la santé publique, de la santé de la faune et de l'industrie, ainsi que dans les réseaux auxquels nos membres sont reliés, VSEN, CMVC.

Discussion

La rapidité pose un défi, car l'évaluation des signalements prend du temps et nous avons besoin d'un mécanisme plus rapide et plus convivial qui ne fait pas partie de l'ICRW pour traiter les signalements nationaux. Nous avons besoin d'un système d'alerte précoce, car il faudrait

actuellement entre un et huit jours pour que les renseignements puissent être inclus dans le bulletin hebdomadaire de la CMEZ.

Par exemple, un cas d'IAHP soupçonné en C.-B. – La confirmation doit être envoyée au CNMAE à Winnipeg, mais certaines mesures (quarantaine, dépeuplement) sont prises dès l'obtention de résultats positifs, et ce, avant même d'en avoir la confirmation en raison de la fiabilité des résultats du BC Animal Health Centre. Quelques jours peuvent faire toute la différence lorsqu'il s'agit d'informer les autres provinces de la présence d'un « cas suspect ». Le système permet d'effectuer un suivi des œufs à couvrir, de la Colombie-Britannique aux autres provinces, et de mettre en œuvre des protocoles améliorés en matière de biosécurité.

Lorsqu'un cas est confirmé, il est trop tard, mais il y a une réticence à divulguer les renseignements avant d'avoir terminé le processus de confirmation. Nous avons besoin d'un réseau de confiance pour que les cas « soupçonnés », mais « non confirmés », puissent être divulgués en toute sécurité.

La CMEZ pourrait jouer un rôle dans la compilation des renseignements officiels. Les rumeurs sur la maladie circuleront plus rapidement que la maladie elle-même et il est important d'essayer de devancer les rumeurs lorsque possible. L'industrie est au courant des cas suspects dans d'autres provinces avant que les CMVC, ou les V.C. en prennent connaissance, mais comme ils ne sont pas autorisés à divulguer quelque renseignement que ce soit, alors aucune mesure ne peut être prise pour prévenir les conséquences.

Si une maladie inconnue se manifeste, il suffit de communiquer la description de la situation.

Le groupe national Une santé/Faune n'existe pas, mais la CMEZ pourrait jouer ce rôle. Nous avons besoin d'intégrer plusieurs secteurs, mais lorsque nous préparons des notifications, celles-ci n'incluent que les secteurs pertinents pour un événement particulier.

Mesures de suivi : Discussions sur les bulletins et l'analyse à l'échelle nationale
a. Revoir la définition de ce qui est « émergent » à l'échelle nationale.
b. Déterminer ce qui constitue un « signal d'alarme » sur le plan du renseignement national.
c. Mener un projet pilote pour définir les étapes nécessaires à la mise en place d'un système national d'alerte précoce (voir les mesures détaillées ci-dessous). (Déterminer s'il est possible de participer aux exercices existants).
d. Envisager l'utilisation du centre EpiCore en tant que « demandeur » pour obtenir anonymement des renseignements du personnel sur le terrain (examiner les risques et les avantages d'utiliser EpiCore).

4.2.3 Résultats des discussions sur la participation et les communications

Nous devons identifier tous les outils disponibles à des fins de communication de renseignements et nous pencher sur les conséquences (positives et négatives) de ladite communication. Les obstacles à la mise en commun peuvent être surmontés lorsque nous avons des intérêts communs et travaillons en collaboration. Certains des obstacles s'estompent avec

la mise en place de portails gouvernementaux ouverts (p. ex., la mise sur pied par l'Alberta d'un portail ouvert pour diffuser en temps réel les renseignements liés à la surveillance).

Les relations doivent être établies et maintenues (les liens, la conversation et la cohérence entretiennent les relations). Nous ne pouvons compter uniquement sur les problèmes pour ce faire, car le maintien des relations en temps de paix jette les bases d'une gestion efficace des problèmes. Il faut considérer « l'ensemble », car il ne s'agit pas seulement de la mise en commun des données, mais plutôt des besoins de la personne ou de l'organisation dans son ensemble. Il est plus difficile de maintenir des relations en temps de paix qu'en temps de guerre.

Pour être proactifs, nous devons communiquer entre nous tôt par téléphone et savoir à qui faire appel. La préparation et la prévention doivent être des processus transparents et axés sur un dialogue ouvert. Les données agrégées sont sûres et doivent être mises en commun. Un dialogue ouvert permet de s'entendre sur un message contrôlé qui protège tous les collaborateurs, resserre les liens et, en fin de compte, augmente la mise en commun, approfondit les connaissances et renforce la confiance, ce qui mène à une mise en commun encore plus ouverte.

Les renseignements (plutôt que les données) provenant de réseaux personnels qui sont communiqués à la CMEZ peuvent ensuite être diffusés par l'entremise de réseaux professionnels dans toutes les disciplines. Nous devons identifier les renseignements qui ne sont destinés qu'à une distribution limitée au sein de la communauté professionnelle de la CMEZ et ceux qui peuvent être communiqués au public. Les réseaux professionnels peuvent indiquer s'ils ont des renseignements à divulguer, s'ils ont besoin de se rencontrer ou si l'équipe principale peut animer un webinaire pour diffuser plus largement les renseignements provenant de réseaux d'experts particuliers. La communauté peut établir des liens avec des réseaux existants ou avec « Santé animale Canada », qui offre des fiches de renseignements, ou à des renseignements déjà disponibles, par exemple, le CWHC et d'autres organismes qui offrent déjà des fiches de renseignements sur les maladies.

Reconnaître notre valeur et promouvoir la CMEZ.

Nous devons faire en sorte que l'importance de l'alerte précoce soit toujours présente à l'esprit des gens, en célébrant nos réussites et en les faisant connaître, tout en soulignant notre diversité. Nous devons maintenir un commentaire en continu sur notre échancier et notre évolution. Nous devons obtenir l'appui du CMVC, et de la CCSA, laquelle était à l'origine l'un de nos partenaires et s'est avérée très utile.

Nous devons vendre notre valeur aux décideurs clés et connaître clairement ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et ce dont nous avons besoin pour réussir. Nous devons également définir le « champ d'action » de la CMEZ et la façon dont elle s'inscrit dans la stratégie de santé animale et l'initiative Une santé.

Mesures de suivi : Engagement et communications à l'échelle nationale
a. Renforcer l'engagement envers l'ASPC afin de tirer parti de l'interface avec la santé humaine.
b. Dialoguer avec les CMVC, les SMA chargés de la réglementation et le Conseil.
c. Présentations aux dirigeants d'associations industrielles par leurs propres membres, lesquels font partie de la CMEZ.
d. Présentations à CPHAZ et à l'AMMI.
e. Réviser le matériel de communication pour mieux exprimer la façon dont la CMEZ est reliée à d'autres réseaux. En une phrase, être capable d'expliquer pourquoi la CMEZ est différente du SCSZ, du RCSZ, du RCSSP, de VSEN, etc.
f. Vérifier si nous tirons suffisamment parti des relations avec d'autres réseaux ou s'il y a encore des lacunes à combler.

5 Définir les prochaines étapes du développement du réseau national

Projet pilote

Le but du projet pilote est de déterminer quels renseignements peuvent être mis en commun pour mettre en œuvre l'alerte précoce. Les étapes pilotes ont été définies à la suite des discussions nationales sur l'établissement de rapports et l'analyse, ainsi que sur l'engagement et les communications. Le projet pilote doit être mené à l'extérieur de l'ICRW, car les signalements ne seront pas encore connus du public.

Étapes de la mise à l'essai du réseau national
a. Définir les maladies émergentes d'un point de vue national.
a. Identifier les signalements menant à l'envoi d'une alerte de maladie spécifique.
b. Commencer par des principes directeurs ou un exposé d'orientation pour déterminer quand la CMEZ peut être utilisée au niveau national.
b. Choisir quelques exemples pour mettre le système à l'essai (Féd./Prov./Non réglementé/Zoonotique).
c. Choisir un mécanisme pour diffuser l'information – sondeur PING ou autre système. Mener des enquêtes au sein du centre de collaboration, lesquelles peuvent être exclusives à un groupe de travail particulier.
d. Identifier les groupes avec lesquels communiquer (il est probablement nécessaire de définir ce mandat en raison de la nature sensible de l'information, c.-à-d. de préciser clairement ce que l'on attend d'eux).
e. Envoyer l'alerte par courriel aux membres du réseau visés et leur demander s'ils ont besoin de plus de renseignements, puis passer aux étapes suivantes.
f. Déterminer comment répondre aux questions qui reviennent et qui peut répondre à celles-ci. S'assurer qu'il s'agit d'une option de communication bilatérale.

Renseignements de base nécessaires à la réalisation du projet pilote
a. Quelles personnes font partie de la communauté et quels sont leurs rôles.
b. Informer les CMVC du projet pilote et solliciter leur appui (la CMEZ peut être un moyen pour les V.C. d'interagir avec les différents intervenants).
c. Adapter les déclencheurs de signalements internationaux à ceux des signalements nationaux.
d. Acquérir une compréhension des ramifications généralisées pour les partenaires internationaux (aura une incidence sur la portée de l'échange d'information).

Qui réalisera le projet pilote?

L'équipe principale de la CMEZ est chargée de coordonner et d'effectuer le travail de base avec la communauté et les parties concernées importantes, afin de permettre la réalisation du projet pilote.

Le Groupe de travail sur les rapports et l'analyse travaille à la définition des maladies émergentes au niveau national et est responsable d'établir les déclencheurs de mesures.

6 Durabilité

Une [brève présentation de diapositives](#) (en anglais) a été suivie d'une période de questions sur la durabilité.

Votre engagement en matière de temps envers la CMEZ est-il exposé à des contretemps? Quelles sont les faiblesses sur le plan de notre durabilité?

L'engagement en matière de temps envers la CMEZ est exposé à des contretemps chez certains partenaires, mais pas tous. Le temps de déplacement peut être limité, même si les frais sont remboursés. À l'heure actuelle, l'initiative connaît un certain succès et est perçue comme étant avantageuse, mais nous devons faire en sorte que notre valeur soit toujours présente à l'esprit des bailleurs de fonds et des décideurs si nous tenons à ce qu'elle soit durable. La sensibilisation de la haute direction à nos réussites demeure l'un de nos points faibles.

Qui a besoin de davantage de renseignements (présentation) sur la CMEZ? De qui devons-nous obtenir l'engagement?

Tendre la main aux CMVC et aux SMA afin d'obtenir du soutien figure parmi nos priorités pour l'année. Nous devons également nous adresser aux chefs de file de l'industrie pour obtenir leur appui, mais le message doit provenir de membres de confiance de leurs propres réseaux.

Mesures de suivi

Mesures de suivi : Durabilité
a. Nous devons continuer à rehausser le profil de la CMEZ auprès de tous les groupes de producteurs. Demander à des membres, en qui les secteurs de l'industrie ont confiance, de faire des présentations à des fins de mobilisation au sein de leur secteur.
b. Amorcer un dialogue avec les CMVC, les SMA chargés de la réglementation et le Conseil pour obtenir du soutien continu et décrire la valeur ajoutée qu'offre la CMEZ.
c. Transmettre des mises à jour régulières sur la CMEZ à l'ACIA, car nous figurons actuellement sur la liste des priorités stratégiques.
d. Déterminer de quelle façon la CMEZ peut s'intégrer à Santé animale Canada.
e. Déterminer si la CMEZ peut collaborer à l'exercice du Groupe sur les maladies émergentes, lequel est financé par la CCSA.
f. Faire en sorte que la relation entre la CMEZ et le Conseil fasse l'objet d'une discussion lors de leur prochaine réunion en personne le 29 novembre.



Annexe 1 : Ordre du jour de la réunion

6 novembre	
De 9 h 00 à 9 h 30	Mot de bienvenue, présentations et examen de l'ordre du jour
De 9 h 30 à 10 h 15	Chronologie de la CMEZ à ce jour Histoire de la CMEZ Événements marquants, réussites et orientation future Qui fait actuellement partie de notre communauté?
De 10 h 15 à 10 h 30	Pause santé
De 10 h 30 à 11 h 15	Présentation sur l'application RCRSP mobile Les progrès de l'ICRW
De 11 h 15 à 12 h 30	Évaluation du signalement à l'aide de l'outil d'évaluation de la pertinence Alerte précoce par rapport aux événements en cours et aux tendances d'évaluation des signalements au fil du temps Projet pilote de bulletins de renseignements améliorés Résultats et rétroaction Décision relative aux futurs bulletins
De 12 h 30 à 13 h 30	DÉJEUNER
De 13 h 30 à 14 h 30	Renseignement international, analyse, rapports et communications Petits groupes <ol style="list-style-type: none"> Évaluation des approches adoptées à ce jour <ul style="list-style-type: none"> Processus internationaux Profil de risque (DEP) Critères d'évaluation rapide des risques (maladie de Newcastle) <p>Options d'analyse supplémentaires (p. ex., variables disponibles pour l'analyse, recours à un groupe d'experts pour l'évaluation rapide des risques)</p> Comment peut-on réussir à mobiliser davantage les membres de la communauté et les faire participer à l'initiative de renseignement international? <ul style="list-style-type: none"> Outils disponibles Groupes d'experts ciblés et discussions multidisciplinaires Comment faire participer des experts de la communauté à l'analyse collaborative

	<ul style="list-style-type: none"> • Comment favoriser les communications bilatérales • Options de communication, demandes PING, réunions, webinaires (p. ex., PPA)
De 14 h 30 à 14 h 45	Compte rendu des groupes de discussion
De 14 h 45 à 15 h	Pause santé (café et collations fournis)
De 15 h à 15 h 15	Récapitulation : Définir les prochaines étapes en matière de renseignement international, d'analyse, d'établissement de rapports et de communications
De 15 h 15 à 16 h 30	<p>Signalements nationaux, analyse, rapports et communications</p> <p>Sources de signalements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signalements diffusés publiquement • Renseignements qui ne sont pas encore publics • Signalements provenant d'autres réseaux de surveillance <p>Discussion : Besoins des partenaires – L'industrie, le milieu universitaire, les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral donnent des exemples.</p>
7 novembre	
De 9 h 00 à 9 h 15	Récapitulation de la 1 ^{re} journée
	Renseignement, analyse, production de rapports et communications à l'échelle nationale
De 9 h 15 à 10 h 15	<p>Petits groupes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Besoins nationaux en matière d'analyse <ul style="list-style-type: none"> • Comment définir et rassembler les signalements nationaux • Le triage international peut-il être utilisé pour les signalements nationaux? 2. Dialogue avec les réseaux existants <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le processus pour amorcer le dialogue avec les réseaux existants? • Options de communication permettant la mise en commun de signalements et de renseignements. • Existe-t-il une différence entre « en temps de paix » et « en temps de guerre »?
De 10 h 15 à 10 h 45	Compte rendu des groupes de discussion
De 10 h 45 à 11 h	Pause santé
De 11 h à 11 h 45	<p>Définir les prochaines étapes pour élaborer le réseau national</p> <p>Travail préparatoire nécessaire</p>

Projet pilote	
De 11 h 45 à 12 h 45	Durabilité Maintien des relations Obtenir un appui continu
De 12 h 45 à 13 h 30	Récapitulation et mesures de suivi dans l'avenir



Annexe 2 : Délégués à la réunion

Présents : En personne	Titre de poste et affiliation organisationnelle
Andrea Osborn	Spécialiste des sciences vétérinaires, Direction des sciences de la santé des animaux, Agence canadienne d'inspection des aliments
Carina Bee	Épidémiologiste, Division d'intégration des politiques et des zoonoses, Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique, Agence de la santé publique du Canada
Cheryl James	Conseillère principale, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Claude Turcotte	Directeur national, Évaluation des risques, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Clarice Lulai-Angi	Directrice nationale, Évaluation des risques, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Dale Douma	Épidémiologiste, Santé publique vétérinaire, Gestion de la santé, du bien-être et des maladies des animaux, Division de l'intendance et de l'assurance, Agriculture Manitoba
Harry Gardiner	Gestionnaire, Lutte contre le terrorisme et prévention d'urgence, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Hernan Ortegon	Chef d'unité, Unité de pathologie, Section de santé animale, Direction de l'assurance en santé animale, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Ian Alexander	Directeur exécutif, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
James Knox	Informaticien, Centre de mesures et d'interventions d'urgence, Section de la connaissance de la situation, Réseau mondial d'information sur la santé publique, Agence de la santé publique du Canada
Jane Macdonald	Spécialiste du programme vétérinaire, Section des maladies animales exotiques, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des politiques et des programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments
Jane Parmley	Épidémiologiste vétérinaire, Bureau national, Réseau canadien pour la santé de la faune
Jasmine Dhillon	Conseillère scientifique principale/ Épidémiologiste vétérinaire, Section d'épidémiologie et de surveillance pour la santé des animaux terrestres, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Joanne Riendeau	Directrice, Division de la santé des animaux, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Kate Todd	Coordonnatrice de réseau, Réseau ontarien de santé animale
Kuldeep Chatta	Agent du programme vétérinaire, Section du bien-être animal, de la biosécurité et des programmes de l'assurance des animaux, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des politiques et des

	programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments
Martin Pelletier	Consultant en agroalimentaire, Coordinateur de l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) et de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)
Megan Bergman	Directrice administrative, Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage
Melissa Mclaws	Conseillère en science vétérinaire, Évaluation des risques zoonosaires, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Nancy Dewith	Épidémiologiste vétérinaire, Unité de gestion et de réglementation de la santé du bétail, province de la C.-B.
Rob McNabb	Coprésident, Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage
Samira Mubareka	Scientiste clinicienne, Conseillère médicale en microbiologie et en maladies infectieuses, Centre des sciences de la santé Sunnybrook. Professeure adjointe en médecine et en pathologie de laboratoire à l'Université de Toronto
Sharon Calvin	Spécialiste principale en sciences vétérinaires, Évaluation des risques zoonosaires, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Shamir Mukhi	Directeur/Ingénieur en chef, Réseau canadien de renseignements sur la santé publique, Agence de la santé publique du Canada
Zana Dukadzinac	Analyste de programmes, CMEZ, Direction des sciences de la santé des animaux, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Présents par téléphone	
Logan Flockhart	Épidémiologiste vétérinaire, Division de zoonoses, Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique, Agence de la santé publique du Canada
Oliver Lung	Chercheur, gestionnaire de la section génomique, Centre National des maladies animales exotiques, Direction générale des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments
Dallas New	Épidémiologiste vétérinaire, Division de zoonoses, Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique, Agence de la santé publique du Canada
Tim Pasma	Vétérinaire principal, Santé et bien-être des animaux, Sciences vétérinaires, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario



Annexe 3 : Mesures de suivi

Point	Tâches	Responsable	Échéance
Cote de signalement	a. Mettre à jour l'outil d'évaluation de la pertinence pour utiliser le terme « signalement » au lieu du terme « événement ».	Andrea	
	b. Examiner les options permettant de faciliter la formulation de commentaires dans le cadre de la technologie d'ICRW.	Zana et Harry	
Bulletin de renseignements amélioré	<p>a. Examiner les commentaires formulés à l'égard du contenu du bulletin amélioré à la suite de la réunion en personne.</p> <p>b. Identifier les renseignements à inclure dans le bulletin de renseignements.</p> <p>c. Prendre une décision relativement à la production du rapport.</p>	Groupe de travail sur les rapports et l'analyse	
Collecte, analyse et diffusion de renseignements à l'échelle internationale	a. Poursuivre toutes les activités en cours et maintenir tous les produits actuels (p. ex., évaluation des signalements d'ICRW, demandes par sondeur PING, réunions de détermination de la portée des incidences, document de profil de risque, évaluation rapide des risques).	Équipe principale Groupe de travail sur les rapports et l'analyse	
	b. Documenter les déclencheurs pour chaque activité ou produit.	Groupe de travail sur les rapports et l'analyse	
	c. Envisager l'ajout d'un produit supplémentaire : une analyse de la voie d'exposition aux risques et aux dangers.	Groupe de travail sur les rapports et l'analyse	
Renseignement, mobilisation et communications à l'échelle internationale	a. Modifier les appels mensuels pour mettre l'accent sur la gestion et sur la maladie, alternativement d'un mois à l'autre.	Andrea	
	b. Modifier la description des webinaires afin d'éliminer toute mention de « discussions multidisciplinaires » des renseignements.	Andrea	
	c. S'assurer que les membres sont au courant qu'ils peuvent envoyer des questions PING à Zana à des fins d'inclusion dans le courriel PING hebdomadaire.	Équipe principale	

	d. Continuer à travailler à l'analyse du réseau de nos membres pour nous assurer que nous avons une bonne idée de qui fait partie de la communauté et de ce qu'ils font. Il serait également nécessaire de sensibiliser ses membres aux lacunes qui existent en matière de savoir.	Groupe de travail sur la mobilisation	
	e. Envisager une publication dans un journal pour faire connaître nos activités à un public de scientifiques élargi.	Jasmine Samira Andrea	
	f. Créer des documents d'une page à des fins de communications : <ul style="list-style-type: none"> • la valeur qu'ajoute la CMEZ dans l'ensemble; • Que se produit-il dans la CMEZ? Pour les nouveaux membres. 	Équipe principale avec Derek Ellis	
	g. Solliciter l'appui de la haute direction des organisations partenaires pour permettre à la CMEZ de faciliter l'alerte précoce au sein des gouvernements et de l'industrie (tout comme cela a été fait dans les cas de la peste porcine africaine et de la tique asiatique à longues cornes). <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux responsables de faire connaître leurs problèmes afin de mettre les membres au courant de la situation et des mesures qui ont été prises. La CMEZ servira de facilitateur dans le cadre de l'échange d'information et sera responsable de diffuser l'information plutôt que de la créer. 	Équipe principale Les partenaires s'entretiendront avec leurs propres organisations.	
	h. Le sommaire des valeurs sera transmis aux SMA chargés de la réglementation.	Megan	
Collecte, analyse et diffusion de renseignements à l'échelle nationale	a. Revoir la définition de ce qui est « émergent » à l'échelle nationale.	Groupe de travail sur les rapports et l'analyse	
	b. Déterminer ce qui constitue un « signal d'alarme » sur le plan du renseignement national.		
	c. Mener un projet pilote pour définir les étapes nécessaires à la mise en place d'un système national d'alerte précoce (voir les mesures détaillées ci-dessous). (Déterminer s'il est possible de participer aux exercices existants.)	Équipe principale Groupe de travail sur les rapports et l'analyse Partenaires spécifiques après consultation	

	d. Envisager l'utilisation du centre EpiCore en tant que « demandeur » pour obtenir des renseignements du personnel sur le terrain anonymement.	James Andrea	
Renseignement, mobilisation et communications à l'échelle nationale	a. Renforcer l'engagement envers l'ASPC afin de tirer parti de l'interface avec la santé humaine.	Carina, Logan, Dallas	
	b. Dialoguer avec les CMVC, les SMA chargés de la réglementation et le Conseil.	Équipe principale et Megan	
	c. Présentations aux dirigeants d'associations industrielles.	Un membre de la CMEZ oeuvrant dans ce secteur industriel, et en qui le secteur a confiance, ou l'équipe principale	
	d. Présentations à CPHAZ et à l'AMMI.	Samira et l'équipe principale pour examen	
	e. Réviser le matériel de communication pour mieux exprimer la façon dont la CMEZ est reliée à d'autres réseaux. En une phrase, être capable d'expliquer pourquoi la CMEZ est différente du SCSZ, du RCSZ, du RCSSP, de VSEN, etc.	Équipe principale et tout membre intéressé	
	f. Vérifier si nous tirons suffisamment parti des relations avec d'autres réseaux.		
Projet pilote national	Renseignements de base nécessaires à la réalisation du projet pilote a. Quelles personnes font partie de la communauté et quels sont leurs rôles. b. Identifier les lacunes dans les réseaux. c. Informer les CMVC du projet pilote et solliciter leur appui (la CMEZ peut être un moyen pour les V.C. d'interagir avec les différents intervenants). d. Identifier les déclencheurs de signalements internationaux qui doivent être adaptés à ceux des signalements nationaux. Préciser les critères de « signal d'alarme » (définir le terme « émergent » d'un point de vue national). e. Acquérir une compréhension des ramifications généralisées pour les partenaires internationaux (aura une incidence sur la portée de l'échange d'information).	Équipe principale Groupe de travail sur les rapports et l'analyse Équipe principale Groupe de travail sur les rapports et l'analyse Partenaires identifiés	

	<p>Projet pilote Le but du projet pilote est de déterminer quels renseignements peuvent être mis en commun pour mettre en œuvre l'alerte précoce. Doit être mené à l'extérieur de l'ICRW.</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Commencer par des principes directeurs ou un exposé d'orientation pour déterminer quand la CMEZ peut être utilisée au niveau national. b. Choisir quelques exemples pour mettre le système à l'essai (Féd./Prov./Non réglementé/Zoonotique) et diffuser une alerte de maladie. c. Choisir un mécanisme pour diffuser l'information – sondeur PING ou autre système. Mener des enquêtes au sein du centre de collaboration, lesquelles peuvent être exclusives à un groupe de travail particulier. d. Identifier les groupes avec lesquels communiquer. <ol style="list-style-type: none"> a. Il est probablement nécessaire de définir ce mandat en raison de la nature sensible de l'information, c.-à-d. de préciser clairement ce que l'on attend d'eux. e. Envoyer l'alerte par courriel aux membres du réseau visés et leur demander s'ils ont besoin de plus de renseignements, puis passer aux étapes suivantes. f. Déterminer comment répondre aux questions qui reviennent et qui peut répondre à celles-ci. S'assurer qu'il s'agit d'une option de communication bilatérale. 		
<p>Durabilité</p>	<p>a. Nous devons continuer à rehausser le profil de la CMEZ auprès de tous les groupes de producteurs. Demander à des membres, en qui les secteurs de l'industrie ont confiance, de faire des présentations à des fins de mobilisation au sein de leur secteur.</p>	<p>Il est nécessaire d'identifier quelles personnes sont capables de rehausser notre profil dans leur secteur.</p>	
	<p>b. Amorcer un dialogue avec les CMVC, les SMA chargés de la réglementation et le Conseil pour obtenir du soutien continu.</p>	<p>Équipe principale, Megan</p>	
	<p>c. Transmettre des mises à jour régulières sur la CMEZ à l'ACIA, car nous figurons actuellement sur la liste des</p>	<p>Harry</p>	

	priorités stratégiques.		
	d. Déterminer de quelle façon la CMEZ peut s'intégrer à Santé animale Canada.	Équipe principale et Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage	
	e. Déterminer si la CMEZ peut collaborer à l'exercice du Groupe sur les problèmes émergents, lequel est financé par la CCSA.	Équipe principale avec les CMVC	
	f. Faire en sorte que la relation entre la CMEZ et le Conseil fasse l'objet d'une discussion lors de leur prochaine réunion en personne le 29 novembre.	Megan	